

# Conditions générales d'utilisation, règlement du Jeu et politique de protection de la vie privée

## 1. Généralités

Le présent site Internet, notamment accessible à l'adresse <http://www.actionbrabantia.fr>, (ci-après le « Site ») appartient à et est édité par la société belge PROMECO NV, dont le siège social est situé Probalco Building, Doornikserijksweg 12, B-8510 Bellegem, Belgique (Numéro d'entreprise : BE 0454.546.354) (ci-après « PROMECO ») et qui peut être contactée à l'adresse électronique suivante : [actionbrabantia@prmco.be](mailto:actionbrabantia@prmco.be).

## A. Conditions générales d'utilisation du Site

### 2. Contenu des CGU

Les présentes conditions générales d'utilisation (ci-après les « CGU ») sont conclues entre PROMECO, d'une part, et l'utilisateur souhaitant accéder au Site édité par PROMECO, d'autre part (ci-après l'« Utilisateur »).

Les CGU sont accessibles en ligne sur le Site à l'adresse <http://www.actionbrabantia.fr/pdf/conditions.pdf>. L'Utilisateur déclare les avoir lues et acceptées, son accès au Site et son utilisation du Site emportant son acceptation et son adhésion expresse et sans réserve aux présentes CGU ainsi que, le cas échéant, aux documents contractuels existants complétant ou amendant lesdites CGU, qui forment ensemble le présent contrat (ci-après le « Contrat »).

Les CGU prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par PROMECO.

PROMECO se réserve le droit de pouvoir modifier à tout moment les CGU. A ce titre, l'Utilisateur reconnaît et accepte que son utilisation et tout simplement son accès au Site après la date des modifications emportera son acceptation des CGU et documents contractuels tels que modifiés.

### 3. Objet des CGU

Les CGU ont pour objet de définir les conditions d'accès et d'utilisation du Site par l'Utilisateur.

### 4. Accessibilité au Site

Le Site est par principe accessible 24/24h, 7/7j, sauf interruption, programmée ou non, pour les besoins de sa maintenance ou cas de force majeure. Etant de fait soumis à une obligation de moyens, PROMECO ne saurait être tenue responsable de tout dommage, quelle qu'en soit la nature, résultant d'une indisponibilité du Site.

Par ailleurs, en accédant au Site, l'Utilisateur garantit disposer des compétences, des matériels et des logiciels requis pour l'utilisation d'Internet, connaître et assumer en pleine connaissance de cause les caractéristiques de l'Internet et de son usage, en particulier les limitations liées aux performances techniques, aux temps de réponse et les risques liés à la sécurité des communications.

Par conséquent, PROMECO ne garantit pas que le Site sera exempt d'anomalies, d'erreurs ou de bugs, ni que le Site fonctionnera sans panne ni interruption. PROMECO peut à cet égard déterminer librement toute période d'indisponibilité du Site, pour des raisons techniques, d'amélioration de ses contenus ou d'optimisation de son utilisation.

De même, sauf accord contraire entre les parties, PROMECO ne fournit pas de matériel permettant d'accéder au Site.

En cas de non-respect de ses obligations par l'Utilisateur, son accès au Site ou sa participation au Jeu visé à la section B. peut-être, immédiatement et sans préavis, temporairement ou définitivement suspendue par PROMECO et ce, sans préjudice des autres droits de PROMECO et sans possibilité de réclamation de la part de l'Utilisateur.

### 5. Contenu du Site

PROMECO apporte le plus grand soin au design et à la mise à jour du Site. PROMECO met tout en œuvre et prend toutes les précautions afin de s'assurer que l'information reprise sur le Site est aussi correcte, complète et actuelle que possible. En revanche, PROMECO ne garantit en aucun cas que l'information mise à disposition est exacte, complète, opportune ou d'actualité. PROMECO n'est pas responsable de toute action ou décision prise par l'Utilisateur sur la base de l'information fournie sur le Site. PROMECO n'est pas tenue de mettre à jour cette information.

L'Utilisateur doit se rendre compte que l'information offerte sur le Site peut être modifiée sans avertissement préalable. PROMECO ne peut en aucun cas être tenue responsable du contenu du Site ou de l'utilisation qui peut en être faite. En

aucun cas, PROMECO ne peut être considérée comme responsable d'éventuelles interférences, interruptions ou fautes de construction dans le Site.

## **6. Responsabilité et limitation de responsabilité**

PROMECO apportera toute son attention pour vérifier autant que faire se peut l'exactitude et l'actualité des informations contenues sur le Site.

La responsabilité de PROMECO ne saurait être engagée au titre des dysfonctionnements du réseau Internet, quelles qu'en soient la nature et la durée. Plus généralement, la responsabilité de PROMECO ne pourra être engagée pour un dommage résultant de l'utilisation du réseau Internet tel que la perte de données, l'intrusion informatique, les virus, la rupture du service, ou d'autres problèmes involontaires.

PROMECO ne saurait être tenue responsable de tout dommage, direct ou indirect, de quelle que nature que ce soit, découlant de l'usage du Site, en particulier des limitations liées aux performances techniques, aux temps de réponse et des risques liés à la sécurité des communications ainsi qu'aux intrusions de tiers intervenues frauduleusement.

D'une façon générale, la responsabilité de PROMECO ne pourra être engagée pour quelque préjudice ou dommage, de quelle que nature que ce soit, découlant de l'utilisation du Site ou de ses contenus par l'Utilisateur.

Le Site peut contenir des liens et des visuels publicitaires, promotionnels, commerciaux ou de parrainage vers des sites Internet de tiers. PROMECO n'est pas responsable des contenus desdits tiers ou sites tiers, n'en garantit ni l'exactitude, ni la validité, ni la qualité, ni l'intégrité, en particulier dans le cadre des transactions effectuées directement entre l'Utilisateur et un tiers revendeur ou prestataire indépendant.

Aucune des parties ne sera responsable des retards ou des défauts d'exécution des obligations mises à sa charge par les CGU, dès lors qu'ils seraient imputables à une cause indépendante de sa volonté, représentant un cas de force majeure.

Les obligations de PROMECO sont des obligations de moyens. PROMECO ne prendra en aucun cas en charge l'indemnisation des dommages matériels ou immatériels tels que le préjudice d'image, le préjudice commercial, le préjudice d'exploitation, la perte de bénéfices et le manque à gagner subis par l'Utilisateur, ni l'indemnisation des dommages subis par des tiers quels qu'ils soient.

L'Utilisateur est seul responsable des conséquences de tout dommage subi du fait de l'utilisation par un tiers de son mot de passe, de son adresse e-mail ou de son(ses) code(s) confidentiel(s), et de la communication de toute information que l'Utilisateur a rendu accessible. Dans ce contexte, l'Utilisateur garantit PROMECO contre toute action, recours ou réclamation en rapport avec l'ensemble des éléments précités et, notamment mais sans limitation, ceux qui mettraient en cause l'utilisation du Site.

De même, PROMECO ne saurait assumer les coûts de connexion, et de manière générale, tous coûts de communication induits par l'accès de l'Utilisateur au Site et par son utilisation.

De manière générale, PROMECO ne pourra être tenue responsable du dommage direct, personnel et certain subi par l'Utilisateur et pour lequel il aura été démontré que les agissements de PROMECO ne sont pas à l'origine de ce préjudice.

## **7. Propriété intellectuelle**

PROMECO est titulaire de tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux contenus accessibles sur le Site, notamment les textes, images, sons, données, photographies, vidéos, logos, marques, désignations, onglets, fonctionnalités et tout autre matériel ou logiciel, lesquels sont protégés par des droits détenus par elle ou ses tiers partenaires (ci-après, les « Composantes du Site »).

PROMECO accorde à l'Utilisateur un droit personnel, non-exclusif et non-transférable d'accès et d'utilisation du Site, sous réserve de son acceptation et du respect des présentes CGU. Tout autre droit est expressément exclu sans l'accord préalable écrit de PROMECO.

Toute reproduction partielle ou totale, en particulier à des fins publicitaires ou commerciales, ainsi que toute adaptation, modification, utilisation, transmission, copie, redistribution et/ou exploitation, sur quelque support et par quelque moyen que ce soit, de tout ou partie des Composantes du Site, est strictement interdite, sauf autorisation expresse préalable par voie écrite de PROMECO.

En outre, l'Utilisateur n'est pas autorisé à modifier, améliorer, éditer, traduire, décompiler, désassembler ou créer une ou plusieurs œuvre(s) dérivée(s) à partir des Composantes du Site (en tout ou en partie), sauf si cette possibilité a été expressément octroyée par PROMECO ou par les propriétaires de(s) Composante(s) du Site, dans le cadre d'un accord distinct.

Toute utilisation contrevenante du Site ou d'une de ses Composantes fera l'objet d'un recours légal visant à préserver les droits de PROMECO.

## 8. Liens hypertextes

L'Utilisateur n'est pas autorisé à créer un lien vers le Site sans l'autorisation expresse de PROMECO.

Il est possible que PROMECO affiche un lien vers un autre site Internet (site Internet d'une entreprise, blog, portail ou réseau social) qui pourrait être intéressant pour l'Utilisateur ou qui fait référence à un site Internet ou à des pages de tiers. Un tel lien est purement informatif et PROMECO n'est pas responsable de son contenu ou de l'usage qui pourrait en être fait. PROMECO déclare qu'elle n'a pas autorisé par rapport au contenu ou aux autres caractéristiques de ces sites internet.

Au moyen de ces liens, l'Utilisateur quitte le Site et visite des sites Internet externes. Sur ces sites, une autre politique sur la vie privée et sur la sécurité peut être applicable. PROMECO ne peut en aucun cas garantir le bon fonctionnement de ces liens.

Le fait qu'un autre site Internet fasse un lien vers le Site ne signifie en aucun cas que PROMECO approuve ou recommande les produits ou services offerts par un tel site Internet. PROMECO n'est aucunement responsable de l'exactitude ou de la fiabilité de l'information qui est mise à disposition sur ces autres sites Internet.

PROMECO peut également mettre à disposition de l'Utilisateur des contenus issus de sources externes, tels que des réseaux sociaux. Ces contenus proviennent de tiers. PROMECO n'est aucunement responsable des contenus de ces sources externes, même en ce qu'elle met ces contenus à disposition sur le Site.

PROMECO ne peut en aucun cas être jugée responsable d'un préjudice ou dommage résultant du contenu ou d'une caractéristique de ces autres sites.

## 9. Force majeure

PROMECO s'engage, au vu de la technique actuelle, à maintenir dans les meilleures conditions possibles l'accès au Site. Toutefois, PROMECO n'est pas responsable en cas d'interruption du Site imputable à un cas de force majeure, du fait d'un tiers, du fait de l'Utilisateur et/ou des services informatiques de ce dernier ainsi qu'aux aléas découlant de la technique.

Les parties admettent, sans que cette liste soit limitative, conventionnellement, entre elles, que ressortent, notamment soit de la force majeure, soit du cas fortuit, soit du fait d'un tiers, les dommages trouvant leurs origines ou leurs causes dans : les catastrophes naturelles, les incendies, les inondations, la foudre, les surtensions électriques, les grèves, les arrêts de fourniture électrique, les défaillances du réseau de télécommunications, les guerres civiles ou étrangères, les émeutes ou mouvements populaires, les attentats, les restrictions réglementaires liées à la fourniture de services de télécommunication, la perte de connectivité due aux opérateurs publics et privés dont dépend PROMECO.

Ces cas de force majeure suspendent les obligations de PROMECO citées dans les CGU, et ce pour toute la durée de leur existence.

## 10. Dispositions diverses

Si une ou plusieurs disposition(s) des présentes CGU sont tenues pour non valides par une loi ou un règlement, ou déclarées telle par décision définitive d'une juridiction compétente, elles seront réputées non écrites, les autres dispositions des CGU gardant toute leur force et leur portée, comme ne pouvant affecter la validité ou la poursuite des relations contractuelles dans leur ensemble, à moins qu'il ne s'agisse d'une clause qui revêtait un caractère déterminant pour l'une des parties à la date de conclusion des relations contractuelles. Dans ce cas, PROMECO et l'Utilisateur devront négocier de bonne foi en vue de substituer à cette clause, une clause valable reflétant leur volonté initiale.

## 11. Droit applicable et tribunal compétent

Le Contrat est soumis à la loi française.

Dans l'éventualité d'un litige sur la validité, l'interprétation, l'exécution, l'inexécution, l'interruption ou la résiliation du Contrat, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable.

En cas d'échec, elles soumettront leur différend auprès des tribunaux français compétents de Paris.

## B. Conditions du Jeu « Gagnez l'un des 10 voyages de rêve émis sous la forme d'un bon Cadeau Carrefour Voyages »

### 12. Description du Jeu

PROMECO organise gratuitement et sans obligation d'achat le Jeu « **Gagnez l'un des 10 voyages de rêve émis sous la forme d'un bon Cadeau Carrefour Voyages\*** » sur le site [www.actionbrabantia.fr](http://www.actionbrabantia.fr) (ci-après le « Jeu »). Afin de pouvoir participer au Jeu, le participant trouvera un code indiqué 1/ sur le voucher inséré dans chaque emballage d'un référence de produits de la collection Tritanium Alux de Brabantia® disponibles dans les magasins Carrefour Hyper et Carrefour Market du 22/02/2014 au 25/05/2014 ou 2/ sur la page du Site <http://www.actionbrabantia.fr> accessible à l'adresse suivante : <http://www.actionbrabantia.fr/default2.asp?l=fr>. Ce code permet à l'Utilisateur de s'enregistrer sur le site du Jeu.

La participation au Jeu est limitée à une (1) personne par foyer (un foyer étant constitué par plusieurs personnes vivant sous le même toit) et à une (1) participation par référence des produits de la collection Tritanium Alux de Brabantia® (c'est-à-dire par type de produits et donc par code-barres de la référence concernée dans la collection Tritanium Alux de Brabantia®). La collection Tritanium Alux de Brabantia® étant composée de onze (11) références différentes, chaque foyer peut participer maximum onze (11) fois au Jeu (soit une fois par référence) mais ne peut gagner qu'une seule fois. Toute tentative de fraude de la part d'un participant pourra entraîner la nullité de toutes ses participations sur l'ensemble du Jeu.

\*Le séjour et le transport sont toujours sur demande, selon la disponibilité et selon l'offre des agences Carrefour Voyages et dans la limite de la valeur du bon telle qu'indiquée à l'article 14.

Le code ne présente aucune autre valeur que celle d'offrir la possibilité de participer au Jeu. A l'issue du Jeu, soit le 31 juillet 2014 à minuit, tout code sera nul et non valide.

Ce Jeu est régi par le hasard et chaque participant doit respecter son esprit et son règlement.

## 13. Etapes du Jeu

Etape 1 : Le participant accède au Site du Jeu disponible à l'adresse suivante : [www.actionbrabantia.fr](http://www.actionbrabantia.fr) et, après être arrivé sur la page d'accueil du Site, entre dans le Site.

Etape 2 : Sur le formulaire de participation, le participant renseigne, dans les champs prévus à cet effet, son adresse e-mail et le code qu'il aura préalablement retrouvé 1/ sur le voucher inséré dans l'emballage d'une référence de produits de la collection Tritanium Alux de Brabantia® ou 2/ sur la page du Site <http://www.actionbrabantia.fr> accessible à l'adresse suivante : <http://www.actionbrabantia.fr/default2.asp?l=fr>. En cochant la case « J'ai lu et approuvé les CGU du Site, le règlement du Jeu et la politique de protection de la vie privée », le participant accepte de manière expresse et sans réserve les CGU du Site, le règlement du Jeu et la Politique de protection de la vie privée. Le Participant clique ensuite sur l'onglet « Participer ».

Etape 3 : Le participant accède à la page du Jeu sur laquelle il répond à une question à choix multiple ainsi qu'à une question subsidiaire. Le participant saisit également ses coordonnées personnelles ainsi que le code-barres qui se trouve 1/ sur l'emballage d'une référence de la collection Tritanium Alux de Brabantia® disponible chez Carrefour Hyper et Carrefour Market du 22/02/2014 au 25/05/2014 ou 2/ sur le Site à l'adresse suivante : <http://www.actionbrabantia.fr/wedstrijd.asp>. Le participant clique ensuite sur « Envoyer ». La participation n'est possible que si le participant fournit une adresse e-mail valable, un code valable et un code-barres valable.

Etape 4 : Sur la page de confirmation de la participation, le participant a la possibilité d'appuyer sur l'onglet « prêt à participer ». Il est ensuite redirigé vers la page d'accueil, où il peut à nouveau remplir un autre code pour participer de nouveau au Jeu avec le code-barres d'une autre référence des produits de la collection Tritanium Alux de Brabantia® qu'il n'a pas encore utilisé pour participer au Jeu.

Remarque : Après sa première participation, le participant est enregistré sur le Site et, après avoir rempli son adresse e-mail et le code nécessaire à la prochaine participation, il sera immédiatement dirigé vers le formulaire de participation où ses coordonnées seront déjà complétées.

La participation au Jeu est limitée à une (1) personne par foyer (un foyer étant constitué par plusieurs personnes vivant sous le même toit) et à une (1) participation par référence des produits de la collection Tritanium Alux de Brabantia® (c'est-à-dire par type de produits et donc par code-barres de la référence concernée dans la collection Tritanium Alux de Brabantia®). La collection Tritanium Alux de Brabantia® étant composée de onze (11) références différentes, chaque foyer peut participer maximum onze (11) fois au Jeu (soit une fois par référence) mais ne peut gagner qu'une seule fois.

**Exemple** : Lorsqu'un foyer est composé d'une femme et de son mari, si la femme participe, son mari ne peut plus participer, car sa femme représente déjà leur foyer. Si la femme utilise le code-barres de la référence « poêle-grill » pour participer au Jeu, elle ne peut utiliser le code-barres de la « poêle-grill » qu'une seule fois pour participer au Jeu.

## 14. Autres détails du Jeu

### 14.1

Le Jeu se déroule entre le 23 février 2014 et le 31 juillet 2014 à 23h59. Il n'y a qu'un seul tour. A la fin du Jeu, dix (10) gagnants seront sélectionnés sur la base des réponses qu'ils auront données aux questions.

Seuls les participants ayant rempli leurs coordonnées de manière complète et correcte et ayant répondu correctement à la question à choix multiple, seront pris en compte pour la sélection des gagnants en fonction de leur réponse à la question subsidiaire. Les dix (10) participants qui ont répondu correctement à la question à choix multiple et qui se rapprochent le plus de la réponse à la question subsidiaire gagneront chacun un **bon Cadeau Carrefour Voyages\* d'une valeur de 4000 euros TTC, valable jusqu'au 31/07/2015, et utilisable en plusieurs fois** (\*Le séjour et le transport sont toujours sur demande, selon la disponibilité et selon l'offre des agences Carrefour Voyages et dans la limite de la valeur du bon telle qu'indiquée à l'article 14.). Ce bon ne peut être ni transféré ni échangé contre de l'argent. Le cas échéant, les gagnants sont également tenus d'être en possession de papiers d'identité en cours de validité, de passeport, de visas, et toute autre formalité de santé nécessaires au séjour et au transport qu'ils auront choisis.

En cas d'égalité entre plusieurs participants, le participant ayant introduit son formulaire le premier sur le Site gagnera le Jeu. La date et l'heure enregistrées par PROMECO dans la base de données de cette dernière en constitueront la preuve.

Les participants autorisent toutes les vérifications concernant leur identité et leur domicile par PROMECO, sans toutefois qu'elle ait une obligation de procéder à une vérification systématique de l'ensemble des participations reçues, mais pouvant éventuellement limiter cette vérification aux bulletins des gagnants potentiels. Toute mention fautive ou incohérente entraînera l'élimination du principe même du Jeu (*méthodes, combines, manœuvres permettant de supprimer l'effet de hasard par exemple...*), toute tentative de fraude ou de tricherie de la part d'un participant entraînera la nullité de tous ses bulletins de participation.

Seules seront prises en compte les participations sur le site internet [www.actionbrabantia.fr](http://www.actionbrabantia.fr). **Aucune participation par téléphone ou courrier ne sera prise en compte.**

La sélection des gagnants se fera le 20/08/2014.

#### 14.2

Les gagnants du Jeu seront annoncés 1/ sur le Site du Jeu et 2/ par un e-mail adressé à chacun des participants à l'issue du Jeu. Afin d'assurer la protection de la vie privée des gagnants, seulement l'initiale de leur nom de famille sera affichée.

Ainsi, le nom sera affiché comme suit (exemple) : Dirk V., Paris

#### 14.3

Le prix et les illustrations des voyages et séjours affichés sur le site, et proposés notamment par les agences Carrefour Voyages, ne sont pas contraignants. En cas d'impossibilité, PROMECO se réserve le droit de remplacer le prix par d'autres prix, ayant une même valeur intrinsèque.

Si le lot est expédié par voie postale, PROMECO ne peut pas être tenue responsable de tout dommage ou perte par les services postaux, ni d'un retard dans la réception du lot.

Si le gagnant ne peut pas être trouvé dans les 30 jours ouvrables, soit par écrit, soit par e-mail, toute revendication à un lot et tout droit à quelque compensation que se soit sous quelle forme que se soit sera nulle et non avenue. Les prix non réclamés seront considérés comme restant propriété de PROMECO.

Les lots ne seront en aucun cas échangés ou remplacés. La sélection des gagnants par PROMECO est définitive et irrévocable. Il n'y aura aucune communication concernant les réponses aux questions du Jeu et PROMECO ne fournira aucune information à ce sujet sur le Site.

Seules les personnes ayant accès à Internet et étant en possession d'une adresse e-mail valide peuvent participer au Jeu.

La participation au Jeu est libre pour chaque personne majeure résidant en France métropolitaine ou ayant une adresse postale en France métropolitaine, à l'exception de toute personne, physique ou morale, ayant participé à quelque titre que ce soit à l'organisation du Jeu, ainsi que les membres de leur famille respective vivant sous le même toit.

Toute personne qui participe d'une façon organisée ou dans le cadre d'une quelconque association juridique ou effective, ou qui collabore de quelque façon dans le but d'augmenter ses chances au gain, sera exclue de participation. Toute personne qui utilise un truc, une astuce ou un artifice – comme par exemple l'usage d'applications informatiques – ou qui participe de quelque façon illégale ou frauduleuse dans le but d'augmenter ses chances au gain, sera exclue de participation.

#### 14.4

Le règlement complet du Jeu est déposé chez SCP Papillon Lesueur, Huissiers de Justice associés, 11, bd de l'Europe BP 160, 91005 à Evry Cedex. Le règlement est disponible gratuitement, sur le site Internet <http://www.actionbrabantia.fr/pdf/conditions.pdf>, ou sur simple demande envoyée par courrier postal adressé à PROMECO (Jeu « Gagnez l'un des 10 voyages de rêve émis sous la forme d'un bon Cadeau Carrefour Voyages»), Doornikserijksweg 12 – 8510 Bellegem, Belgique. Chaque demande doit se faire par écrit. Aucune autre demande concernant le Jeu ne recevra de réponse, ni oralement, ni par écrit et ceci aussi bien avant, pendant qu'après le Jeu.

PROMECO se garde le droit d'apporter des modifications au règlement du Jeu en l'adaptant sur le site Internet, ces modifications entrant aussitôt en vigueur.

#### 14.5

Par sa participation, le participant se déclare absolument d'accord avec tous les points du règlement. Il n'y a aucun litige possible par rapport à la formulation des questions ou de leurs réponses respectives.

Le résultat du Jeu ne sera communiqué d'aucune autre façon, et aucune autre information que ce soit ne sera communiquée par PROMECO.

#### 14.6

D'une façon générale, PROMECO décline toute responsabilité par rapport à des défauts ou problèmes lors de la participation au Jeu et/ou lors de l'utilisation de documents et/ou lots émis.

Ceci comprend en particulier, mais pas exclusivement :

- PROMECO n'est pas responsable en cas d'interruption du Jeu pendant un certain temps, due à une rupture technique du Site.
- Aucune garantie n'est donnée quant à l'état, l'aptitude, la disponibilité, la justesse, la fiabilité ou le contenu du Site du Jeu, à l'équipement du participant, à l'Internet, aux lignes publiques ou aux réseaux des opérateurs.
- PROMECO n'est aucunement responsable pour les essais sans succès à participer au Jeu, ni pour le retard dans l'envoi ou la réception d'e-mails.
- PROMECO n'accepte aucune responsabilité pour la perte, le retard ou le dommage de données pendant ou après la transmission.
- PROMECO et toute personne concernée par le Jeu ne peuvent pas être rendues responsables pour des accidents, des livraisons tardives, des frais ou quelconques dommages, de quelque nature que ce soit, qui a un rapport avec la participation au Jeu, à la remise des lots, à la réception ou à l'usage du lot, de quelque forme que ce soit.
- Cette condition n'est pas d'application en cas d'erreur grave ou délibérée de la part de PROMECO, leurs représentants ou leurs mandataires. Uniquement la participation des personnes qui répondent aux dispositions de l'article 14 sera prise en considération.

#### 14.7

PROMECO se réserve le droit de modifier le Jeu ou son évolution, si des conditions imprévues ou des conditions en dehors de sa volonté y donnent lieu. PROMECO ne peut pas être considérée comme responsable si le Jeu devait être interrompu, retardé ou annulé pour une raison en dehors de sa volonté.

Les participants peuvent participer au Jeu librement et entièrement sous leur propre responsabilité. PROMECO ne peut pas être tenue responsable pour le raccourcissement, la prolongation, la modification ou l'annulation du Jeu, si les conditions l'exigeaient.

### 15. Limitation de la responsabilité dans le cadre du Jeu

PROMECO joue uniquement un rôle de coordination en ce qui concerne les lots émis dans le cadre du Jeu. PROMECO ne peut pas être tenue responsable des manquements et/ou erreurs commis par les agences Carrefour Voyages, le tour opérateur, la compagnie aérienne, l'hôtel etc. dans la mise en œuvre de l'arrangement choisi par le gagnant. Cette règle s'applique aux fautes légères, graves et même délibérées de l'opérateur, qu'elles surviennent dans un contexte contractuel ou non. C'est l'agence Carrefour Voyages, le tour opérateur, la compagnie aérienne, l'hôtel etc. qui a formulé l'offre qui prend en charge la mise en œuvre de l'arrangement et qui doit fournir des services conformes à son offre ainsi qu'aux standards habituels. Les plaintes éventuelles doivent par conséquent être adressées à l'opérateur concerné.

La responsabilité de PROMECO prend un terme après l'expédition des lots aux gagnants. A partir de ce moment, toute communication se fera directement entre le gagnant et l'agence Carrefour Voyages, le tour opérateur, la compagnie aérienne, l'hôtel etc. qui prend en charge la mise en œuvre de l'arrangement. PROMECO ne peut en aucun cas être responsable et aucun dédommagement ne peut être exigé de la part de PROMECO dans l'hypothèse où les accords convenus ne seraient pas respectés.

## C. Politique de protection de la vie privée

### 16. Protection des données

Lors de la participation au Jeu, PROMECO collecte des données à caractère personnel (nom, prénom, adresse e-mail, adresse postale et numéro de téléphone). Les données collectées sont utilisées en vue de la gestion technique du Site et afin de satisfaire aux demandes de l'Utilisateur. Les données collectées sur le Site sont réservées à l'usage exclusif de PROMECO et ne sont pas divulguées à des tiers, sauf accord spécifique donné par l'Utilisateur, notamment dans le cadre du Jeu afin de pouvoir bénéficier d'un lot.

Lorsque l'Utilisateur du Site désire participer au Jeu ou bénéficier des promotions, offertes par l'intermédiaire du Site, l'Utilisateur doit communiquer une adresse e-mail valide. Afin de pouvoir avertir l'Utilisateur qui a participé au Jeu en cas de gain et/ou de lui fournir son lot, d'autres données, telles que les coordonnées postales, peuvent être demandées par PROMECO. L'accord de l'Utilisateur quant à la sauvegarde de ses coordonnées et de son adresse e-mail, quant à leur utilisation en vue de fournir toute information relative au Jeu ou à toute promotion peut à tout moment être révoqué.

En conformité avec les dispositions de la loi belge relative à la protection de la vie privée, PROMECO, en sa qualité de responsable des traitements, a procédé à l'ensemble des déclarations préalables nécessaires auprès de la Commission de protection de la vie privée en Belgique.

En vertu de cette même réglementation, l'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression concernant les données qui le concernent qui pourront être collectées et traitées dans le cadre de l'utilisation du Site et de la participation au Jeu, notamment à des fins de gestion de la clientèle et de prospection commerciale.

L'Utilisateur peut exercer ce droit sur simple demande écrite accompagnée d'une copie de ses papiers d'identité, aux coordonnées indiquées dans les **Mentions légales**: <http://actionbrabantia.fr/pdf/Mentionslegales.pdf>, ou par email à l'adresse suivante : [actionbrabantia@prmco.be](mailto:actionbrabantia@prmco.be) ou par courrier postal à l'adresse suivante : Promeco SA (Jeu « Gagnez l'1 des 10 voyages de rêve émis sous la forme d'un bon Cadeau Carrefour Voyages »), Doornikserijksweg 12 – B-8510 Bellegem, Belgique.

Les données collectées sont nécessaires pour participer au Jeu. Par conséquent, l'Utilisateur qui exercera le droit de suppression des données le concernant avant la fin du Jeu sera réputé renoncer à sa participation au Jeu.

## **17. Sécurité**

Une partie de la gestion du Site consiste en des mesures techniques et organisatrices afin de protéger les données de l'Utilisateur contre la manipulation délibérée ou accidentelle, la demande par des tiers, la perte, la suppression ou la modification des données. PROMECO n'a de cesse d'améliorer cette protection et de l'adapter à l'évolution technique. Toutefois, l'Utilisateur doit rester conscient du fait que l'Internet est un médium qui n'est pas à 100% sécurisé et qu'une protection complète de la vie privée ne peut pas être garantie. De ce fait, PROMECO ne sera en aucune façon responsable pour un éventuel dommage, subi par l'Utilisateur en raison de la transmission par ce dernier d'information confidentielle ou sensible à des tiers.